

DÉPARTEMENT
de la H^{te} Garonne

ARRONDISSEMENT
de Toulouse

COMMUNE
de Gaulbac

En Session ordinaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de Gaulbac

L'an mil neuf cent dix neuf et le premier novembre
à deux heures du soir le Conseil Municipal de la Commune
de Gaulbac s'est réuni à la Mairie en session ordinaire
et sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur St-Amans, maire.

Etaient présents : MM. St-Amans maire, Gay adjoint, Vermbes
Bonnet et Bergal

Etaient absents : MM. Baillifer, Quoilbac et Bentadou

M. Cassagne et Jourda décédés

M. Vermbes a été élu Secrétaire.

Monsieur le Maire expose au Conseil les convenances qu'il y aurait
à ériger un monument aux enfants de la Commune morts pour la
Patrie pendant la grande guerre.

Il a présenté à ce sujet M. Laporte entrepreneur à Toulouse
qui a bien voulu lui fournir un plan et devis, qui sont déposés
sur le bureau pour éclairer l'Assemblée, et fait remarquer que
les ressources financières de la Commune peuvent permettre cette
dépense s'élevant à la somme de mille sept cents cinq francs 70 centimes 1705.70
et que d'ailleurs il a été inscrit à ce sujet sur les Chapitres additionnels
au budget de 1919, une somme de quatre mille francs 4000. F.

Il invite en même temps le Conseil à désigner l'endroit où ce
monument pourrait être construit.

Le Conseil, où l'exposé de M. le Maire

Considérant que le projet proposé, répond bien aux vœux de toute
la population désireuse de prouver sa reconnaissance à ses morts
glorieux de la grande guerre.

Considérant que la Commune possède une petite place devant le
Cimetière très convenable pour l'érection de ce monument, et que
la circulation ne peut être gênée en aucun cas, que l'endroit est
et paraît tout désigné pour cela.

Que les plans et devis fournis par M. Laporte entrepreneur
paraissent avantageux pour la Commune.

Invite M. le Maire à soumettre le projet à l'approbation

Erection
d'un monument
aux Morts
pour la Patrie